



Toiture neuve mais toujours affaissée

Par **PAULO30**, le **28/09/2011** à **08:17**

Bonjour,

Ayant décidé de refaire ma toiture, je contacte plusieurs artisans pour des devis. Ceux-ci allant du simple au double, je me décide pour un artisan qui me demande 11000 euros. Mon ancienne toiture, très abîmée, présentait un affaissement au niveau de la poutre principale. A mi-travaux, je m'aperçois alors que cet artisan n'a pas essayé de remonter cette poutre principale et qu'il s'est contenté de remettre les tuiles neuves sur les anciennes poutres...

Conclusion : la toiture neuve présente toujours cet affaissement par le milieu !

Désolé et furieux, je lui fais part de mon mécontentement. Il me répond que esthétiquement ce n'est pas le top mais que mécaniquement il n'y aura aucun problème et que s'il fallait changer ou remonter cette poutre principale, il fallait compter environ 4000 euros de plus...

Moi je trouve que ce n'est pas normal, il m'a fait un devis et je suis en droit d'avoir une toiture neuve ET droite ! Moi je considère qu'il devait le préciser dans le devis que s'il fallait remonter cette poutre principale, cela coûterait plus cher...

Que dois-je faire ? La toiture est maintenant terminée et j'ai déjà tout payé.

Par **mimi493**, le **28/09/2011** à **08:44**

ça dépend de ce que dit le devis dans la description des travaux qu'il comprend.

Par **PAULO30**, le **28/09/2011** à **09:02**

Voilà le devis qu'il m'a remis pour une toiture de 100 m2 :

- Mise en place chantier
- Échafaudage
- Dépose faitage
- Dépose rives
- Dépose couverture tuile de marseille
- Dépose cheminée
- Pose film micro perforé
- Pose couverture tuile plein sud
- Dépose et pose cheneaux PVC sable
- Pose rives
- Pose faitage avec closoir souple
- Evacuation des gravats
- Fournitures

Par **mimi493**, le **28/09/2011** à **09:28**

Donc aucun travaux sur la charpente

Par **PAULO30**, le **28/09/2011** à **09:52**

Bonjour,

Merci pour vos réponses.

C'est vrai qu'il ne parle pas de charpente. Mais on ne met pas des tuiles neuves sur une charpente affaissée ! Il ne m'a pas parlé de ce problème ni lors de la réalisation du devis ni lors du début des travaux... Ce n'est que lors de l'achèvement de la moitié de la toiture que je m'aperçois que rien n'a été fait pour réhausser et aplanir un peu la charpente... Si je n'avais rien dit, il ne m'aurait jamais parlé du problème... A-t-il vu l'importance de l'affaissement lorsqu'il a réalisé son devis ?